

Image not found or type unknown



Recouvrement de pension alimentaire

Par **Zarshka**, le **08/06/2012 à 22:58**

Bonjour,

Dans le cadre d'un recouvrement de pension alimentaire, j'ai contacté un huissier. Afin d'effectuer le recouvrement, celui me demande un exemplaire original de l'acte de divorce.

Or, je n'ai plus ce document. L'huissier a essayé de l'obtenir l'acte par le tribunal où le jugement a été prononcé. Seulement, celui ne peut être demandé que par une des deux parties. J'aimerais donc savoir comment rédiger la lettre me permettant d'obtenir l'acte de divorce.

Merci d'avance.

Par **Zarshka**, le **12/06/2012 à 13:04**

Up ?